

Rome le 29 janvier 1806.

148

Monsieur Perrayac Banque à Paris.

Monsieur

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez adressée datée du 10 janvier tant pour m'inviter à échanger ma quittance des 6000 qui m'ont été payés par M^r Lavaggi l'ordre et pour compte de M^r Decarn pour le Service de l'École Française des Doyens à Rome pendant le mois de Décembre

Contre une autre pour votre compte, le Ministre de l'Intérieur m'ayant demandé ^{l'état des} ~~les~~ sommes dues d'ordre de Decarn pendant et pour le Service de Paris 14 cette somme ^{de 9496 = 9/2} mentionnée pour le compte de M^r Decarn

et je ne puis rien changer à cet ordre de M^r Decarn, d'autant plus que M^r Decarn a retiré du Trésor public sur sa promesse sans mon ordre et même à ma instance de reporter ma quittance sur la somme que le Ministre avait mis à ma disposition pour remboursement d'avance faite par l'Établissement, -

Je ne puis que vous dire que le gouvernement aura pour vous restitué cette somme à Paris. -
Je suis M^r - - - - -
C'est la seule chose que je puis vous dire
Vostre dévoué
M^r Decarn